

Mise à jour de la politique américaine

(Les articles sont disponibles en anglais seulement.)

Alors que l'administration Biden commence à mettre en œuvre la loi sur l'investissement dans les infrastructures et l'emploi (IIJA), le Congrès américain est en train d'examiner une législation importante sur les ressources en eau et les crédits fédéraux pour l'exercice 2023.

La Chambre des représentants et le Sénat ont terminé l'examen de leurs versions respectives de la loi sur le développement des ressources en eau (*Water Resources Development Act* ou WRDA) de 2022. Il s'agit de mesures omnibus qui autorisent les missions de travaux civils du *U.S. Army Corps of Engineers* (USACE) pour faciliter la navigation commerciale, faire face aux risques d'inondation et restaurer les écosystèmes aquatiques. Ces dernières années, le Congrès a examiné ces lois sur une base bisannuelle.

Les versions de la WRDA 2022 de la Chambre et du Sénat renforceraient l'engagement du gouvernement fédéral à prévenir une présence établie de la carpe envahissante dans le bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent. Plus précisément, la législation proposée ajusterait la part des coûts fédéraux pour le projet d'interbassin de Brandon Road (article en anglais seulement) de l'USACE à 90 % au niveau fédéral, 10 % au niveau local, une amélioration par rapport à la répartition 80/20 autorisée par la WRDA 2020. Compte tenu des enjeux économiques et environnementaux importants, l'Alliance des villes et le Conseil des gouverneurs des Grands Lacs ont demandé au Congrès d'instituer une participation fédérale de 100 % pour les dépenses restantes liées au projet de Brandon Road.

De plus, les deux propositions modifieraient la section 212 de la loi WRDA actuelle afin d'autoriser l'USACE à mener des activités de protection et de restauration du littoral, notamment dans le bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent. Il s'agit là d'un signe fort de l'intérêt croissant du Congrès pour l'exploitation des capacités et de l'expertise de l'USACE afin d'atténuer les effets du changement climatique et des phénomènes météorologiques extrêmes associés le long des côtes de notre pays.

Alors que la Chambre des représentants a adopté sa version de la WRDA 2022 au début du mois de juin, le Sénat n'a pas encore voté sur sa proposition de WRDA. Une fois que le Sénat aura statué, les deux chambres formeront un comité de conférence pour concilier les différences entre leurs projets de loi respectifs, ouvrant ainsi la voie à l'examen de la version finale de la WRDA 2022 à la fois à la Chambre et au Sénat plus tard cette année.

Entre-temps, la Chambre a fait des progrès substantiels sur ses projets de loi de crédits pour l'exercice 2023.

Plus récemment, le 29 juin 2022, le Comité des crédits de la Chambre des représentants a approuvé la version de la Chambre des représentants de la loi sur les crédits de l'exercice 2023 pour l'intérieur,

l'environnement et les agences connexes par un vote de 32 contre 24. Cette mesure, qui comprend des crédits pour les programmes administrés par l'Agence de protection de l'environnement, prévoit 368 millions de dollars pour l'Initiative de restauration des Grands Lacs (IRGL) au cours de l'exercice 2023, en complément du milliard de dollars alloué à l'IRGL par la loi IIJA.

Pour les programmes d'infrastructure de l'eau, la proposition de la Chambre prévoit 1,75 milliard de dollars pour le fonds *Clean Water State Revolving Fund* et 1,13 milliard de dollars pour le fonds *Drinking Water State Revolving Fund* au cours de l'exercice 2023.

Auparavant, le 28 juin 2022, le Comité des crédits de la Chambre a approuvé la version de la Chambre de la loi sur les crédits de l'exercice 2023 pour le développement de l'énergie et de l'eau, et les agences connexes par un vote de 32 contre 24. Cette mesure fournirait à l'USACE 47,88 millions de dollars en 2023 pour commencer la construction du projet d'écluse et de barrage de Brandon Road, en complément des 226 millions de dollars fournis par l'IIJA. En outre, cette mesure prévoit 3 millions de dollars pour l'étude sur la résilience côtière des Grands Lacs pendant l'exercice 23, soit 2,4 millions de dollars de plus que la demande budgétaire de l'USACE.

Au moment où nous écrivons ces lignes, la Chambre des représentants s'apprête à voter sur un paquet omnibus qui ferait avancer les deux mesures de crédits discutées ici. Toutefois, la Commission des crédits du Sénat n'a pas encore procédé à l'examen de ses 12 projets de loi.

Pour l'avenir, l'Alliance des villes continuera à suivre de près l'élaboration de la WRDA 2022 et le processus d'affectation des crédits de l'exercice 23, et fera rapport sur les impacts potentiels pour le bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent.